



**TOUTE L'EQUIPE DES VMF
VOUS SOUHAITE UNE
MERVEILLEUSE ANNEE 2017 !**



QUOI DE NEUF AUX VMF ?



Le magazine VMF dédié à la ville de Rouen est disponible !

Pour son 271^{ème} numéro, le magazine VMF, spécialiste du patrimoine bâti et paysager, met à l'honneur Rouen, la ville aux cent clochers.

Retrouvez également dans ce numéro les dernières actualités du patrimoine, la chronique juridique ainsi qu'Ensemble, le magazine des adhérents VMF.

Pour le commander ou s'abonner :

<http://www.vmfpatrimoine.org/boutique/>

La Fondation Stéphane BERN distingue les VMF !

"Le Patrimoine, toute une histoire", l'opération éducation des VMF, vient tout juste de recevoir le premier Prix de la Fondation Stéphane Bern pour le Patrimoine (Institut de France), récompensant la qualité de sa réalisation et de ses contenus.

La remise de prix a eu lieu le jeudi 5 janvier 2017 à la Fondation Del Duca (Institut de France) - voir photos ci-après.

Forte de ce succès, l'opération se développe. A ce jour, 1650 enseignants ont souhaité recevoir le kit pédagogique pour étudier le patrimoine avec leurs élèves et près de 850 ont inscrit leur classe au concours national !

Pour plus d'informations :

<http://enseignants.vmfpatrimoine.org/>



Monsieur Gabriel de Broglie,
Chancelier de l'Institut de France
lors de son discours d'accueil.



Gaëthane Durand Lepine,
Secrétaire Générale des VMF
Philippe Toussaint, Président des
VMF, Stéphane Bern,
fondateur de la Fondation Stéphane
Bern pour l'Histoire et le Patrimoine,
Maurice de Kervenaëli, Vice-
président des VMF

Stéphane Bern, fondateur de la
Fondation Stéphane Bern pour
l'Histoire et le Patrimoine, Philippe
Toussaint, président des VMF,
Adrien Goetz, membre du jury
Patrimoine

Franck Ferrand, écrivain et
journaliste, Constance de
Magneval, directrice des VMF,
Stéphane Bern, fondateur de la
Fondation Stéphane Bern pour
l'Histoire et le Patrimoine, Caroline
de Sagazan, responsable
Communication des VMF



N'oubliez pas de renouveler votre cotisation pour 2017 !

Adhérer aux VMF vous permet de participer à des **événements et activités culturels exclusifs**, de bénéficier de **conseils personnalisés**, de découvrir des lieux de caractère et de **partager votre passion** avec d'autres amoureux du patrimoine.

Afin de faciliter votre démarche, nous vous offrons la possibilité de **renouveler votre adhésion en ligne pour l'année 2017**, si ce n'est pas déjà fait.

Pour cela, c'est très simple :

Cliquez sur [le lien suivant](#) et suivez les quelques étapes pour procéder à votre paiement en ligne (site sécurisé). Dans un second temps votre reçu fiscal ainsi que votre carte d'adhérent 2017 vous seront envoyés par voie postale.*

Nous vous remercions pour votre fidélité et espérons que vous continuerez à faire vivre notre passion commune !

N'hésitez pas à parler des VMF avec vos proches !

<http://www.vmfpatrimoine.org/renouvellement-adhesion/>

*Les dispositions fiscales autorisent une déduction de 66% sur vos dons et cotisations, dans la limite de 20% de votre revenu.

**Les candidatures aux prix VMF sont toujours ouvertes !
N'hésitez pas à concourir !**



Cette année, le "Prix Jardin & Patrimoine : réhabilitation" a pour objet de récompenser la création ou la réhabilitation de jardins dans les lieux de patrimoine.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site des VMF :

<http://www.vmfpatrimoine.org/prix-vmf/prix-jardin-contemporain-et-patrimoine-2/>



Pré-inscriptions pour les 12 prix de sauvegarde (bâti, décor du bâti, animation de la maison, restauration d'un objet) :

Merci d'envoyer dès maintenant un courriel à : isabelle.pabion@vmfpatrimoine.org avec des photos et une brève présentation du lieu.

À la suite de cette pré-sélection, il sera demandé d'envoyer rapidement le dossier de candidature.

Pour plus d'informations sur les Prix proposés ou poser sa candidature : <http://www.vmfpatrimoine.org/prix-vmf/>



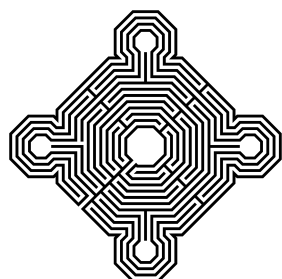
Les VMF en images !

Nous vous invitons à visionner et 'liker' le film présentant les VMF, en cliquant sur le lien suivant :

https://www.youtube.com/watch?v=a_2fHWJ1nsw

N'hésitez pas à le partager !

ACTUALITES DU PATRIMOINE



La loi de défiscalisation 2017 : Ouverture au public des monuments historiques

Etre propriétaire d'un monument historique donne droit à certains avantages fiscaux permettant de déduire du revenu imposable certaines charges relatives à ces biens. Ces avantages sont majorés lorsque le monument est ouvert au public.

Pour bénéficier des avantages fiscaux liés à l'ouverture au public de son monument, **les propriétaires d'immeubles classés au titre des monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire doivent transmettre à la DIRECCTE*, avant le 1er février de l'année, une « déclaration d'ouverture au public »** dans laquelle il indique la période et les conditions d'ouverture du monument. Le propriétaire se doit de proposer son bien pour ouverture au public au **minimum 40 jours par an**.

Pour plus d'informations :

http://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/tourisme/territoires/Tourisme_culture/ProcEDURE_.pdf

*Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

**Lascaux - Centre International
de l'Art Pariétal ouvre ses
portes**

Lascaux - Centre International de l'Art Pariétal a ouvert ses portes au public le 15 décembre 2016 à Montignac-sur-Vézère en Dordogne.



Ce site propose une visite immersive dans la réplique intégrale de la grotte de Lascaux, chef-d'oeuvre de l'art pariétal, ainsi que différents espaces scénographiques de médiation.

A découvrir sans tarder !

Pour plus d'informations :

<http://www.lascaux.fr/fr>

PAROLES DE MECENE

Chaque année, des entreprises et personnes soutiennent fidèlement les VMF, comme la société BIC Kids, partenaire de l'opération " Le Patrimoine, toute une histoire".



Béatrice Daveney, marketing coordinator de BIC France, répond à nos questions :

1. Pourquoi soutenez-vous les VMF et le Patrimoine ?

C'est pour toucher au plus près les jeunes élèves, stimuler leur créativité et le travail collaboratif à travers le dessin et la découverte du patrimoine qui les entoure que BIC, fabricant d'articles de dessin et de coloriage, s'est naturellement joint à l'opération « Le patrimoine, toute une histoire » organisée par VMF.

2. En quoi l'opération « le patrimoine, toute une histoire » vous a-t-elle semblé importante ?

Cette opération permet aux enseignants, grâce à des ressources de très haute qualité, de mettre en avant la richesse du patrimoine régional français et d'apporter à un jeune public un éclairage novateur sur le sujet des bâtiments. Cela rejoint aussi notre devise d'honorer le passé et d'inventer le futur.

3. En quoi le mécénat et le soutien des associations est-il important à votre sens ?

BIC a une longue tradition de mécénat et privilégie plus particulièrement des opérations autour du thème de l'éducation. Par ailleurs, nous pensons qu'une approche tout à la fois ludique et didactique du patrimoine local contribue à sauvegarder la mémoire et le savoir-faire d'un territoire, mais aussi à ouvrir sur les projets et les technologies de demain.

<http://kids.bickids.com/fr>

<http://enseignants.vmfpatrimoine.org/>

Retrouvons-nous !



<https://www.facebook.com/>



<https://www.linkedin.com/>



<https://www.youtube.com/channel/UCNjB6->

vmfpatrimoine/

[company/vieilles-maisons-fran-aises](https://www.linkedin.com/company/vieilles-maisons-fran-aises)

[LiTRLZgZjo8qrgpIA](https://www.facebook.com/LiTRLZgZjo8qrgpIA)



<http://www.vmfpatrimoine.org/>

Cet email a été envoyé à {EMAIL}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur VMF.

[Se désinscrire](#)

© 2017 VMF